



# REBATTONS LES CARTES !

SEMAINE DE MOBILISATION DU 16 AU 20 MARS 2015

4<sup>EME</sup>  
JOUR

**TRAVAILLER DANS L'ASSOCIATIF : LE DESSOUS DES CARTES !  
HIER SOIR À POL'N, LORS D'UNE CONFÉRENCE GESTICULÉE, PAULINE ET YOHANN  
ONT ANNONCÉ LA COULEUR : TRAVAILLER DANS L'ASSOCIATIF N'EST PAS DE  
TOUT REPOS...**

Nos 2 « gesticulateurs » ont fait la paire et ont, par leur expérience associative aussi bien salariée que bénévole, décrit une réalité qui a fait écho à un public nombreux et concerné.

En effet, à la question « Qui travaille ou est bénévole dans une association ? » : que des mains levées ! Au détour de leur récit et de leur éclairage sur le contexte actuel, on a pu rencontrer Patrick « directeur-fondateur multi-casquettes » ou encore Ludo « le copain, collègue, colocataire... ». Mais où placer le curseur entre ambiance amicale au travail, vie professionnelle et vie personnelle ? Doit-il y avoir une part de travail

**... CETTE QUESTION ÉTAIT ÉGALEMENT  
AU PROGRAMME DE LA MATINÉE  
D'ÉCHANGE ORGANISÉE CE MATIN.**

Riche de la conférence gesticulée de la veille, les 2 gesticulants Pauline et Yohan nous ont animé un atelier sur les conditions de travail dans l'associatif. Après un tour de table sur les difficultés rencontrées par les participants, nous avons travaillé en 3 groupes sur le principe des ateliers de l'avenir (voir jour 2...)

Une réflexion articulée autour de trois questions : C'est quoi le problème ? Dans l'idéal ? Et concrètement, par quoi on commence ?

**Les 3 portes d'entrée étaient les suivantes :**

- Les employeurs associatifs sont des bénévoles !
- Travailler dans le monde associatif c'est être militant !
- Travailler dans les associations, c'est être souple !

De nombreuses réflexions et propositions sont ressorties de ces groupes, aussi bien à l'échelle globale (mise en place du revenu universel de base ?), qu'à l'échelle locale (on continue les espaces d'échange comme ce matin !) Beaucoup de pistes doivent encore être réfléchies et approfondies, mais voici quelques bribes pour vous mettre en appétit...

**Du côté des bénévoles employeurs :** revendiquer nos idéaux, se répartir les fonctions d'employeurs à plusieurs, se réapproprier les choix et ne pas forcément créer des postes s'ils sont précaires, former les bénévoles employeurs, créer une structure médiatrice lorsqu'il y a des conflits entre administrateur et salariés...

gratuit ? Les salariés associatifs sont-ils fiers et contents de se faire (auto)exploiter ? Sont-ils des super-héros qui gèrent parfaitement leur engagement militant et professionnel ? Ou sont-ils tous au bord du surmenage ?

Même si travailler dans une association est souvent synonyme d'autonomie, de sens et d'émancipation, est-ce que cela doit compenser des conditions qui ne respectent pas le droit du travail ?

Autant de questions qui ont été soulevées lors de la conférence gesticulée non sans un brin d'humour !

## LES CHIFFRES DU JOUR

1 300 000 associations en France  
165 000 assos employeuses  
16 millions de bénévoles en France  
1 800 000 salariés (7% des actifs)  
73% de CDI // 50% de Temps plein  
70% de femmes  
Niveau des salaires : moins 18% par rapport au secteur privé.

**Du côté des salariés :** Mieux connaître ses droits et les faire appliquer, assumer sa place de salarié et notre vie hors du travail, co-réviser régulièrement ses fiches de poste, compter ses heures, imposer le portage des projets à 2 salariés pour favoriser la prise des jours de congés...

**Et pour tous :** créer des espaces de dialogue et d'échanges, refuser le bénévolat des salariés, définir des missions et postures claires pour les salariés, administrateurs et volontaires...

Rendez-vous demain matin pour creuser de nouveau les perspectives qui existent

## LA PROG DE VENDREDI !

**VENDREDI - 10H À 13H - POL'N**  
Atelier « Quelles collaborations et coopérations entre les associations ? »

**17H À 20H - PLACE DU BOUFFAY,**  
Interpellation du grand public

**VENDREDI DÈS 20H - POL'N**  
Concerts de soutien ! Prix libre